



REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
(Article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

CONVOCATION

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie,
le VENDREDI 12 AVRIL 2019 à 18h30.
Vous êtes priés de bien vouloir y assister.

Vendredi 05 Avril 2019.
Le Maire,
Jérémy GIULIANO



ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

Approbation du PV de la réunion du 16 Mars 2019

Fonctionnement du conseil municipal, délégués et commissions :

1. Adoption du Règlement Intérieur du Conseil Municipal
2. Indemnités des élus
3. Commissions municipales : élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres
4. Désignation des membres du Conseil Municipal siégeant au sein des structures intercommunales :
 - a. SIVU de la Loube
 - b. Symielec Var
 - c. SPL ID 83
 - d. Groupement de commandes
 - e. Mission locale de Brignoles-Association des communes forestières du Var-Fédération des Villes jumelées
5. CCAS :
 - a. Détermination du nombre des délégués du Conseil Municipal au sein du Conseil d'Administration du CCAS
 - b. Désignation des délégués représentant le Conseil Municipal au sein du Conseil d'Administration du CCAS
6. Délégations au Maire en applications des dispositions de l'article L 2122-22 du CGCT

Finances :

7. Convention avec la Trésorerie portant sur les conditions de recouvrement des produits locaux
8. Indemnités de conseil et d'assistance du Receveur Municipal